

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

## AMENDEMENT

N ° AS1252

présenté par  
Mme Colin-Oesterlé et M. Gernigon

-----

### ARTICLE 34

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.